



Ouagadougou, le 27 JUL 2021

N° 2021

MESRSISG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance des élèves des **Classes Préparatoires** admis dans les Grandes Ecoles et dans les écoles d'Ingénieurs publiques *en zone Afrique et hors d'Afrique*, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de candidature aux bourses nationales au titre de l'**année académique 2021-2022** au Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261, avenue de la Grande Chancellerie à Ouagadougou

Le nombre de bourses disponible est de six (06).

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les bourses nationales pour les études dans les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs sont attribuées dans les limites du contingentement aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- avoir validé la deuxième année des classes préparatoires avec la mention « *assez bien* » (au moins 12/20) ;
- être admis aux concours d'entrée dans les grandes écoles publiques ou les écoles publiques d'ingénieurs ;
- avoir 26 ans au plus au 31 décembre 2021.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 F CFA (timbre fiscal) adressée à monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation .

- un extrait d'acte de naissance (ou une photocopie légalisée) ;
- un certificat de nationalité burkinabè (extrait ou photocopie légalisée) ;
- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- les relevés de notes des deux (02) années des classes préparatoires ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre d'admission ou une attestation de préinscription en première année dans une grande école ou une école d'ingénieurs au titre de l'année académique 2021-2022 ;
- une lettre de motivation.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, seuls les candidats remplissant les conditions et disposant d'une pré-inscription ou d'une inscription au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Études et de Stages (CNBES) seront pris en compte dans la compétition.

Les dossiers seront examinés sur la base des moyennes de la deuxième année des classes préparatoires.

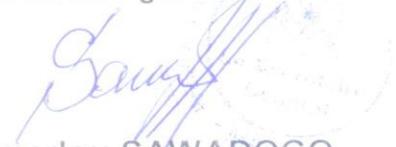
La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 12 août 2021 à 14 h 30 mn.

NB :

Tout dossier incomplet est irrecevable.

La priorité sera accordée aux filières d'études non disponibles au Burkina Faso.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Pr Mahamadou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

